

Association « VaourNet »

**Procès verbal de l'Assemblée Générale
du jeudi 21 août 2003**

Le 21 août 2003 à 20 heures, les membres de l'association se sont réunies en Assemblée Générale Ordinaire au siège de l'association, sur convocation du président.

1. Ordre du jour

- ouverture d'un compte CCP
- désignation des personnes accréditées auprès le La Poste
- étendue des pouvoirs des personnes habilités à gérer le compte CCP

2. Présents

- Didier Lebrun
- Guy Petitimberty
- Gérard Lanoye

Tous les membres étant présents, le quorum est atteint. L'Assemblée Générale peut donc valablement délibérer sur les questions à l'ordre du jour. La présidence est assurée par Didier Lebrun.

3. Ouverture d'un compte bancaire

Les membres présents décident à l'unanimité d'ouvrir un compte CCP au nom de l'association auprès de La Poste de Vaour.

4. Désignation des personnes habilités à gérer le compte bancaire

Les membres présents décident à l'unanimité de confier la gestion du compte CCP au trésorier, et désignent le président pour lui suppléer. En conséquence, ils accréditent auprès de La Poste:

- Gérard Lanoye (trésorier)
- Didier Lebrun (président)

5. Etendue des pouvoirs des personnes habilités à gérer le compte bancaire

Les membres présents décident à l'unanimité de donner pouvoir séparément au trésorier et au président pour:

- toutes opérations concernant le compte CCP,
- toutes opérations postales,
- toutes opérations concernant la Caisse nationale d'Epargne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21h.

Fait à Vaour, le 21 août 2003.

Didier Lebrun

Guy Petitimberty

Gérard Lanoye